

chaloupes mirent à terre des escouades qui, après quelques excursions sur l'île, la croyant tout à fait déserte et se trouvant à distance des établissements de terre ferme, se rembarquèrent sans avoir découvert la demeure du solitaire que Dieu protégeait sans doute.

Il y avait trente-neuf ans que l'ermite menait cette existence mortifiée, embau-mant cette île de Saint-Barnabé du parfum de sa sainteté, lorsque le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles LePage, âgé de quatorze ans, fils de Pierre LePage, donateur au contrat que je viens de repro-duire, remarqua, en sortant de la maison, que la cheminée de l'ermite sur l'île ne donnait pas de fumée. Ayant informé son père du fait, il reçut l'ordre d'atteler im-médiatement un cheval, pour aller voir quelle pouvait être la cause de l'absence de feu au logis du vieux solitaire, en ce jour de grand froid.

Le jeune LePage partit accompagné d'un camarade, et, voiturant sur *la glace du pont de l'île*, ils eurent bientôt franchi la distance qui les séparait de la maison-nette de l'ermitage. Cette demeure n'avait qu'une pièce, au milieu de laquelle ils trouvèrent l'ermite étendu sans connais-sance sur le plancher. Un petit chien, seul compagnon de la solitude de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son